



Ouarzazate colloque Espace oasien : Pour la préservation du patrimoine matériel et immatériel

Ouarzazate colloque Espace oasien : Pour la préservation du patrimoine matériel et immatériel Un énième colloque autour de l'espace oasien. Va-t-on aboutir à une politique d'intervention harmonisée? Telle est la question que se posent les acteurs locaux de la région Drâa-Tafilalet. Un énième colloque autour de l'espace oasien. Va-t-on aboutir à une politique d'intervention harmonisée? Telle est la question que se posent les acteurs locaux de la région Drâa-Tafilalet. Tellement le nombre de colloques, conférences, séminaires et ateliers sur des zones oasiennes est grand au cours des dix dernières années. Les observateurs restent sceptiques quant à la démarche poursuivie. Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) se voulait plutôt récapitulatif et anticipatif. Le colloque organisé ce week-end à Ouarzazate, fait suite à celui d'El Hoceima et adopte la même optique. Présenter le diagnostic, mais prospecter les pistes du futur, dans un esprit participatif. Mais, le défi est le suivant : répondre aux demandes sociales, environnementales et économiques des zones oasiennes nécessite une approche globale et intégrée. D'où la nécessité d'impliquer, autant que faire se peut, des chercheurs multidisciplinaires, mais aussi des intervenants relevant de tous les services. Le débat et la réflexion ont porté sur la manière de préserver l'espace oasien, avec le degré de dégradation que connaît cette zone, des décennies durant. Au niveau des exposés, les chercheurs de différentes disciplines ont mis le doigt sur les points noirs : environnement, harmonie d'actions et d'interventions, non-conformité de certaines lois



nationales… Les recommandations ont été ciblées. Les participants ont ainsi préconisé d'approcher l'espace oasien dans son ensemble, et ne pas procéder à des actions partielles. Première devise: l'homme doit être au coeur de toutes les opérations de développement, car il est le seul garant de l'équilibre écologique, mais aussi socio-économique. Dans ce sens, l'approche participative est requise dans toutes les démarches et à tous les niveaux. Là aussi, les participants ont recommandé la mise à profit des expériences réussies en la matière. Si le patrimoine agricole reste important, il est aussi crucial d'intégrer tous les ouvrages et techniques hydrauliques traditionnelles, notamment les khetaras dans l'opération d'entretien et de protection. Les sites historiques qui s'inscrivent dans le cadre du patrimoine immatériel doivent être mis en valeur et dédiés à l'activité touristique culturelle. Pour ce, la signalisation et les fiches techniques de ces sites doivent être parfaitement conçues. Les participants ont aussi appelé à la mise en place de plusieurs musées édifiés ou naturels à même de receler et de conserver les outils, produits et autres ustensiles matériels qui reflètent tout un mode de vie. Par ailleurs, le patrimoine immatériel a été aussi au coeur du débat, puisque nombreuses sont les interventions qui ont souligné la nécessité de préserver ce patrimoine, à travers une politique d'archivage, du savoir et savoir-faire oasien, des productions culturelles savantes et anthropologiques, ainsi que les danses et chants des oasis dont certains sont menacés de disparition. Dans ce cadre, le président du CNDH, Driss El Yazami, a appelé toutes les instances et les ONG à oeuvrer pour une collecte d'archives, selon des normes scientifiques et académiques. Outre l'activité agricole, l'espace oasien est actuellement le champ de différentes actions sur le plan touristique et cinématographique, ce qui incite à une vision multidisciplinaire qui met en avant l'approche intégrée de développement. Tout un travail reste à faire dans ce sens. Source web par thrmagazine